

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION

éch. 1:5'000



- Légende**
- 1 zone de villages (voir plans spéciaux)
 - 2 zone d'habitation de moyenne densité
 - 3 zone d'habitation de faible densité
 - 4 zone mixte de Baumaroché
 - 5 zone verte A
 - 6 zone verte B
 - 7 zone d'utilité publique et d'équipements collectifs
 - secteur non mis en vigueur suite à la décision du Tribunal administratif (TA) du 22 décembre 2006 (voir plan spécial 1:1000 "zone de villages")
 - 8 zone occupée par plans de quartier
 - 8 zone à occuper par plans de quartier
 - 1 Maison du Pèlerin
 - 2 Hôtel du Parc
 - 3 Bibliothèque centrale pour les études Bouddhistes
 - 9 zone agricole
 - 10 zone viticole
 - 11 aire forestière (à titre indicatif)
 - limite du plan de protection de Lavaux
 - limite des constructions en bois

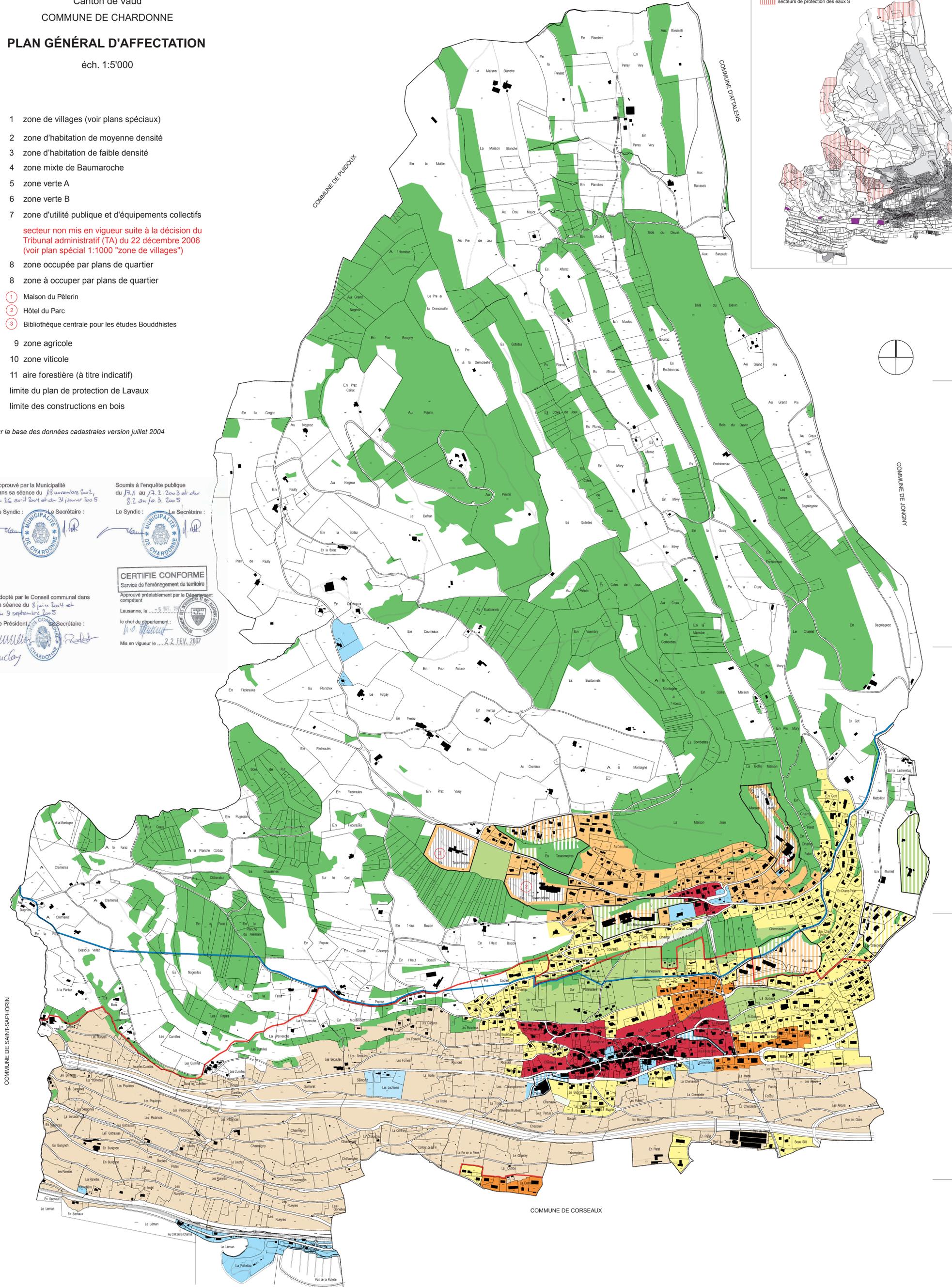
Plan établi sur la base des données cadastrales version juillet 2004

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 novembre 2002, du 26 avril 2004 et du 31 janvier 2005
Le Syndic : *[Signature]* Le Secrétaire : *[Signature]*

Soumis à l'enquête publique du 17.1 au 17.2 2003 et du 8.2 au 10.3. 2005
Le Syndic : *[Signature]* Le Secrétaire : *[Signature]*

CERTIFIÉ CONFORME
Service de l'aménagement du territoire
Approuvé préalablement par le Département compétent
Lausanne, le ... 5.10.05
le chef du département : *[Signature]*
Mis en vigueur le ... 2.2. FEV. 2007

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 8 juin 2004 et du 9 septembre 2005
Le Président : *[Signature]* Le Secrétaire : *[Signature]*



150 000

149 000

148 000

147 000

551 000

552 000

553 000

554 000